



COMMUNIQUÉ

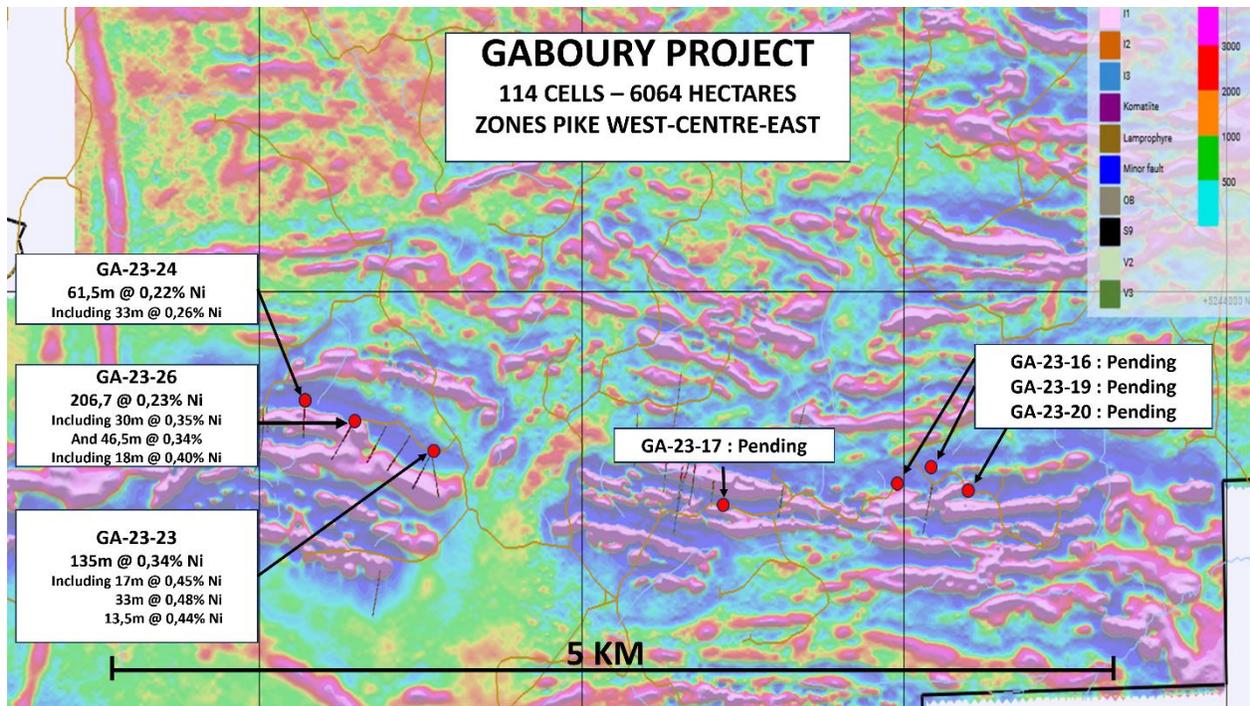
CSE: MOC

## **MOSAIC RECOUPE 135 MÈTRES TITRANT 0,34% NICKEL SUR GABOURY INCLUANT 0,48% NICKEL SUR 33 MÈTRES**

6 Février 2024 - Montréal, Québec – Mosaic Minerals Corporation (CSE: MOC) (“Mosaic” ou “La Société”) annonce une partie des résultats du programme de travaux composé de huit sondages pour un total de 2,484 mètres sur le [projet Gaboury](#).

**Faits saillants** (voir carte 1) :

- GA-23-23 recoupe 135 mètres à une teneur de 0,34% Ni incluant 33 mètres à une teneur de 0,48% Ni
- GA-23-26 recoupe 206,7 mètres à une teneur de 0,23% Ni incluant 30 mètres à une teneur de 0,35% Ni ainsi que 18,0 mètres à une teneur de 0,40% Ni
- GA-23-24 révèle 61,5 mètres à une teneur de de 0,22% Ni incluant 33,0 mètres à une teneur de 0,26% Ni
- GA-23-16 et GA-23-20 confirme le potentiel en nickel de la zone Pike Est en recoupant des unités ultramafiques d’épaisseur variant de 45,0 à 84,0 m (analyses en cours).



Le programme de forage complété au cours des dernières semaines est qualifié de succès par la direction puisqu'il a permis de tester le potentiel des principaux indices nickélifères Pike Ouest, Pike Centre et Pike Est et de confirmer son potentiel en nickel sur une longueur de plus de 4,5 km. La présence de zinc, de cobalt, de cuivre et d'or est également noté dans cet environnement géologique associé à plusieurs anomalies magnétiques de fortes intensités.

**Tableau 1 – Résultats d'analyses**

Sondage	De (m)	À (m)	Longueur <sup>1</sup> (m)	Ni (%)
GA-23-16	Résultats en attente			
GA-23-17	Résultats en attente			
GA-23-18	Aucun résultat significatif			
GA-23-19	Résultats en attente			
GA-23-20	Résultats en attente			
GA-23-23	160,5	168,0	7,5	0,22
Et	199,5	334,5	135,0	0,34
Incluant	214,0	231,0	17,0	0,45
Incluant	235,5	268,5	33,0	0,48
Incluant	276,0	289,5	13,5	0,44
GA-23-24	222,0	283,5	61,5	0,22
incluant	250,5	283,5	33,0	0,26
GA-23-26	22,0	228,7	206,7	0,23
incluant	178,5	208,5	30,0	0,35
Et	270,0	316,5	46,5	0,34

Sondage	De (m)	À (m)	Longueur <sup>1</sup> (m)	Ni (%)
Incluant	295,5	313,5	18,0	0,40

1.L'épaisseur vraie des intersections est estimée à environ 70 % de l'intervalle de carotte.

« Nous sommes très satisfaits de ces résultats préliminaires et sommes confiants d'obtenir d'autres résultats d'analyses aussi encourageants d'ici peu. Notre équipe technique croit qu'il pourrait y avoir des trappes d'enrichissement en nickel plus en profondeur ou le long des différentes anomalies magnétiques d'une longueur de près de 8 km identifiées dans la partie sud du projet Gaboury » de souligner M. Jonathan Hamel, Président et Chef de la direction de Mosaic.

La direction de la société envisage un nouveau programme de forages plus intensif dans les différentes zones identifiées par forages ainsi que de réaliser un relevé géologique et de prospection couvrant l'ensemble des anomalies magnétiques se situant dans l'environnement immédiat des zones Pike Est, Centre et Ouest. Ces différents travaux pourraient se faire au cours de l'hiver en cours ainsi qu'au printemps prochain.

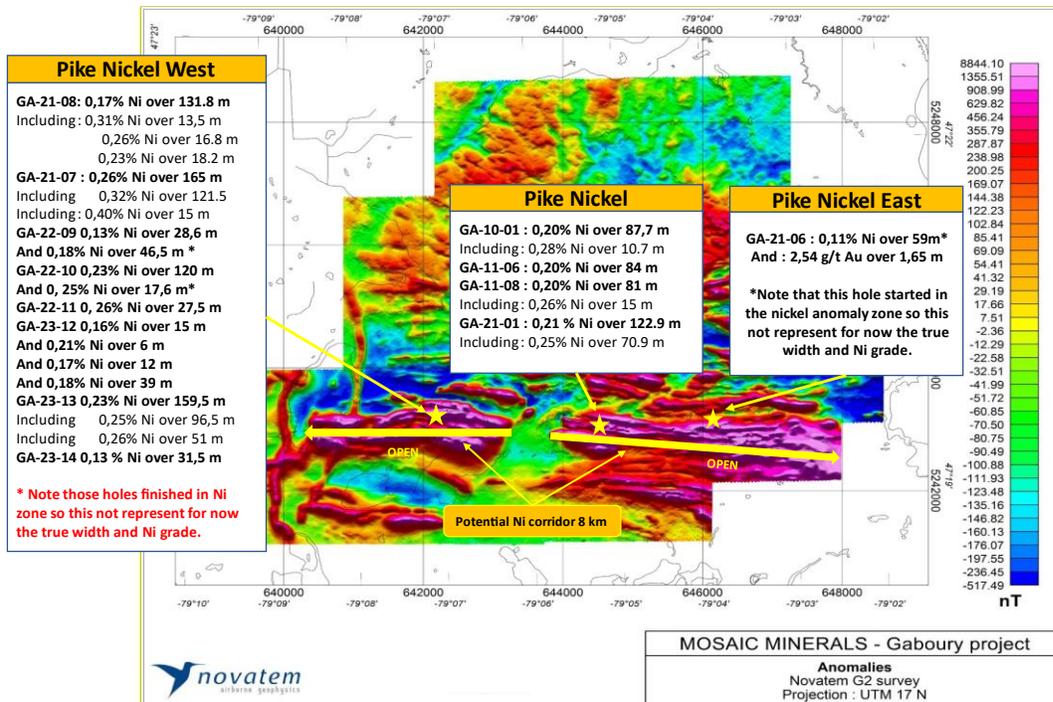
Les sondages GA-23-23, GA-23-24 et GA-23-26 ont été réalisés dans la partie ouest tandis que le sondage GA-23-17 était implanté dans la partie centrale. Les sondages GA-23-16, GA-23-19 et GA-23-20 ont été faits dans la partie est du projet. La société a également testé, sans résultat, une anomalie magnétique localisée au nord de l'indice Pike Ouest avec le forage GA-23-18.

**Tableau 2 – Paramètres techniques des sondages**

Sondage	UTM Est	UTM Nord	Azimut	Pendage	Longueur (m)	Zones
GA-23-16	645934	5243131	180	-45	297	Est
GA-23-17	644852	5243034	20	-45	300	Centre
GA-23-18	643080	5243490	15	-45	225	
GA-23-19	646290	5243175	180	-45	300	Est
GA-23-20	646139	5243298	180	-45	300	Est
GA-23-23	643066	5243266	215	-60	360	Ouest
GA-23-24	642279	5243609	180	-45	351	Ouest
GA-23-26	642580	5243407	180	-60	351	Ouest

Tous les sondages sauf les GA-23-18 et le GA-23-19 ont intersecté les zones ultramafiques recherchées sur des épaisseurs allant de 44 mètres à plus de 200 mètres.

Ces résultats couplés aux résultats antérieurs (voir carte 2) semblent confirmer une zone nickélicifère potentielle de plusieurs kilomètres.



Carte 2

Par ailleurs, suivant une étude réalisée à partir de lames minces, on note la présence de sulfures ainsi que de trois types de minéraux de nickel soit la millérite, la violarite et la pentlandite dans les différents échantillons de nickel observés par Laurentia Exploration. Ces sulfures sont très fins ce qui indique une mise en solution du nickel des roches ultramafiques. La concentration en nickel dans ce type de gisement magmatique demeure toujours possible dans cet environnement géologique.

## Nomination

La direction de La Société est également heureuse de procéder à la nomination de M. Gilles Laverdière, P.Geo, en tant que vice-président exploration. M. Laverdière est titulaire d'un B. Sc en géologie de l'Université de Montréal (1978) et d'un certificat en environnement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1996). Il a travaillé pour diverses sociétés d'exploration minière, dont Aur Resources inc., et ce jusqu'à la fondation de son entreprise de consultation géologique en 1984. Il a ensuite géré de nombreux projets d'exploration et de mise en valeur en Abitibi et a recueilli des fonds pour des sociétés minières. De 1991 à 1997, il a participé à des projets d'exploration aux Philippines, au Nevada (Carlin Trend) et au Brésil. De 1997 à 2006, il a travaillé en Chine où il a fondé HMZ Metals, un producteur polymétallique exploitant une fonderie de cuivre dont les revenus dépassent 15 millions de dollars par année. Depuis 2006, il est géologue-conseil et a travaillé sur des projets en Abitibi, en Amérique centrale et en Afrique.

L'information scientifique et technique de Mosaic Minerals Corporation incluent dans ce communiqué de presse a été revue et approuvée par Gilles Laverdière, P.Geo, vice-président exploration de Mosaic Minerals et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

## À propos de Mosaic Minerals Corporation

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant sur l'exploration de minéraux critiques tels que le nickel sur le territoire de la province de Québec.

Source :

Jonathan Hamel

Président et Chef de la Direction

[jhamel@mosaicminerals.ca](mailto:jhamel@mosaicminerals.ca)

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DES TITRES DÉCRITS DANS LES PRÉSENTES.